

Les ‘Likelemba’ en République Démocratique du Congo: Cas des enseignants des écoles secondaires de la ville de Beni

Paluku Malali Justinier est

Assistant à l'Institut Supérieur de Commerce de Beni/RD. Congo

RESUME

L'homme se heurte souvent à de multiples problèmes pendant son parcours vital, les besoins de l'être humain étant nombreux face à des moyens rares. Celui-ci cherche tant soit peu à satisfaire certains besoins majeurs par l'entremise de plusieurs techniques et stratégies de gestion financière en vue d'une bonne rationalité.

En République Démocratique du Congo en général et en ville de Beni en particulier, les besoins en capitaux se font sentir et s'avèrent indispensables, souhaitables vu le dynamisme de la population en matière de la création des biens et services depuis que certaines personnes ont alors d'information bien que partielle sur l'épargne à travers les institutions financières, les micro-finances et d'autres organisations financières.

Vu les multiples difficultés qu'a connu ce pays, surtout les guerres qui ont paralysées quasiment l'organisation gouvernementale depuis un bon nombre d'années, le salaire de l'enseignant est devenu trop minuscule et presque inexistant.

Date of Submission: 11-02-2021

Date of Acceptance: 26-02-2021

I. Introduction

Le domaine économique est gouverné par plusieurs comportements lesquels définissent à la fois la mentalité et les opportunités face auxquelles sont placés les agents économiques. C'est pour cette raison qu'il existe une façon de gérer l'argent propre aux pauvres et celle propre aux détenteurs de sommes importantes : c'est la complexité de l'économie. C'est certainement l'économiste américain Samuelson qui en a donné la définition la plus complète en insistant sur la manière dont les individus décident d'affecter, au meilleur coût possible, telle ressource au système productif en vue de satisfaire des besoins de consommation individuels et collectifs, présents et futurs.

C'est partant de cette logique de la poursuite de rationalité décisionnelle dans l'affectation des ressources que certains préfèrent placer leurs économies dans les banques, dans les institutions de micro-finance ou dans les tontines.

Pour le présent travail, nous décrivons l'organisation d'une tontine tenue par les enseignants des écoles secondaires en ville de Beni. C'est dans cette perspective où nous avons voulu savoir pourquoi les enseignants préfèrent plus la tontine que les institutions financières et son influence sur leurs activités économiques. Comme réponse provisoire, nous avons pensé que la tontine est une activité économique qui puisse d'une part sécuriser l'argent des enseignants et d'autre part, elle permet à ceux-ci de se constituer des capitaux, d'investir et d'augmenter leurs revenus. La tontine fait partie de la finance. La finance consiste à étudier comment des individus allouent des ressources rares au fil du temps. Il ya au moins cinq bons motifs pour étudier la finance : pour gérer votre patrimoine personnel, pour traiter avec le monde des affaires, pour trouver des métiers intéressants et enrichissant, pour prendre des décisions publiques comme bon citoyen et pour vous élargir l'esprit¹.

II. Objectifs Du Travail

La finance informelle est aussi présente dans les pays en développement du fait qu'elle résout souvent des problèmes que la finance formelle est dans l'incapacité de résoudre. Notre travail poursuit les objectifs ci-après :

- ✓ Étudier la tontine d'une façon générale et particulièrement celle des enseignants de la ville de Beni surtout que la tontine semble rester encore une nouvelle matière dans la science car c'est une minorité d'auteurs qui en ont déjà parlé ;
- ✓ Voir son influence sur les activités économiques;

¹ Zvi Bodie et Robert Merton, *Finance*, 2^{ème} édition, Collection « Nouveaux Horizons », Pearson Education Finance, Paris, 2007, p4

- ✓ Relever les difficultés liées à cette tontine qu'organisent les enseignants des écoles secondaires en commune Bungulu ;
- ✓ Proposer les pistes de solution aux problèmes tontiniers des enseignants des écoles secondaires en commune Bungulu.

III. Methodologie

Pour atteindre notre objectif, nous avons fait recours à la méthode analytique à la quelle nous avons associée la méthode statistique et inductive. *La méthode analytique* nous a permis de faire l'analyse de la manière dont l'argent des enseignants est sécurisé et comment ils parviennent à se constituer des capitaux. *La méthode descriptive* qui nous a permis de présenter la commune et les écoles secondaires qui s'y trouvent. *La méthode inductive* qui va faciliter notre conclusion tout en partant du particulier au général.

Quant aux techniques, nous avons opté pour la technique documentaire, d'interview et de questionnaire d'enquête. La technique documentaire nous a permis de consulter divers ouvrages, syllabus, archives, La technique d'interview nous a facilité le dialogue avec certains membres, les enseignants pratiquant la tontine en considérant trois années académiques.

IV. Organisation Des Enseignants En Tontine

Avant d'aborder ce point de notre analyse, les questions suivantes se posent : Est-ce vrai que la tontine permet de sécuriser l'argent des enseignants et de leur constituer des capitaux ? La tontine permet-elle aux enseignants d'investir et d'augmenter leurs revenus ? Telles sont les questions qui feront l'objet de notre dernier point tout en présentant, en analysant les données et en interprétant les résultats obtenus lors de nos analyses et cela avec un échantillon de cent quarante-six (146) sujets choisis parmi les enseignants des écoles secondaires en Commune de Bungulu et qui ont déjà adhéré à la tontine pendant un certain temps. La tontine est fondée sur le revenu. Le revenu est un flux de ressources d'une personne, qui est la contrepartie de sa contribution à une activité économique (de production). le revenu peut par exemple se présenter sous la forme de salaires, des profits, ou de rentesⁱ. L'épargne est la partie du revenu non consommée. Les termes épargnes et investissements peuvent parfois être déroutants. Des nombreuses personnes utilisent ces termes parfois de manière interchangeable. Au contraire, les macroéconomistes font bien attention de distinguer les deux termes l'un de l'autre. Dans le langage des macroéconomistes, l'investissement se refaire à l'achat de nouveaux biens capitaux tels que des équipements ou des bâtiments. Quand un agent économique emprunte auprès de sa banque afin de construire lui-même une nouvelle maison, il contribue à l'investissement de la nationⁱⁱ.

Bien que l'identité comptable épargne est égale à l'investissement montre que l'épargne sont identiques pour l'économiste dans son ensemble, cela n'est pas nécessairement vrai pour chaque individu, ménage ou entreprise.

A. Finance Informelle

Le secteur financier informel englobe donc l'ensemble des transactions financières qui s'effectuent en dehors des réglementations imposées à l'activité du secteur financier formel en matière de taux d'intérêt et d'allocation, du crédit, de réserves obligatoires et d'autres mesures analogues. Les transactions financières informelles échappent aussi à l'impôt. On peut caractériser le secteur informel par la souplesse des opérations et des conditions de prêt, ce qui lui confère un certain nombre d'avantages comparatifs économiques sur le secteur financier formel.

L'intérêt pouvant être défini comme la rémunération d'un prêt d'argent, l'on relève les justifications de l'intérêt dont voici certaines: d'abord, un individu qui prête une somme d'argent se prive d'une consommation immédiate, au profit de l'emprunteur. Ensuite, tout prêt comporte un risque de non remboursement (faillite de l'entreprise emprunteuse, insolvabilité). Et enfin, si un individu se voit offrir des opportunités de placement à un taux r , il n'acceptera pas de prêter à un taux inférieur à r : on dit que r est son coût d'opportunité. L'intérêt est généralement une charge pour celui qui le verse et un revenu pour celui qui le reçoit et sous son aspect économique, c'est un prix. La notion de l'intérêt correspond au loyer du capital : le détenteur d'un capital accepte de s'en dessaisir momentanément pour le mettre à la disposition d'une tierce personne, physique ou morale, et en reçoit un certain revenu (fruit du capital ou rémunération du travail : l'intérêt (revenu que l'on tire du capital). On définit aussi le taux d'intérêt comme étant le revenu, en termes de l'unité de temps (que nous prétendons égale à un an), du placement d'un capital unitaireⁱⁱⁱ.

Le crédit informel revêt donc différentes formes et il est présent dans les zones urbaines comme dans les zones rurales. Les intervenants, nous l'avons vu, sont pour la plupart des individus, et les transactions reposent

ⁱ Bernard Guerrier, *Dictionnaire d'analyse économique*, édition la Découverte, Paris, 2002, p455

ⁱⁱ Gregory N. Mankiw et Marc P. Taylor, *Principes de l'économie*, de Boeck université, Paris, 2010, p687

ⁱⁱⁱ Edith Ginglinger et Jean-Marie Hasquenoph, *Mathématiques financières*, éditions Economica, Paris, 1998, p7

sur la confiance née des relations personnelles entre prêteur et emprunteur. Généralement, aucune garantie n'est exigée : la garantie d'une créance est surtout morale. Elle est assurée par la conduite passée de l'emprunteur en matière de remboursement, la bonne foi personnelle et la pression sociale pour maintenir les versements, tandis que la souplesse au niveau des taux d'intérêt appliqués permet au prêteur de couvrir le coût d'opportunité des fonds engagés et le risque de défaut de paiement. La paperasserie et la tenue d'une comptabilité complexe et détaillée sont également absentes.

Au sein de nombreux groupes, la fiabilité et l'efficacité de la pratique tontinière dépendent du trésorier qui très souvent détient d'importantes sommes d'argent quand bien même l'association serait titulaire d'un compte bancaire.

Il arrive très souvent que l'individu qui occupe cette fonction trahisse la confiance mise en lui par l'ensemble du groupe et disparaisse avec la caisse ou soustrait des sommes importantes au moment de la redistribution des épargnes dans les diverses caisses.

La confiance peut être définie comme l'anticipation qu'un partenaire ne va pas s'engager dans un comportement opportuniste^{iv}. La confiance suppose :

- La perception d'un intérêt commun ou d'une utilité conjointe ;
- Une liaison bilatérale asymétrique : un agent fait confiance à un autre agent (forme active) tandis que simultanément l'autre agent inspire confiance au premier (forme passive)
- L'aspect cognitif : la confiance se fonde sur la connaissance des comportements de l'autre lors des périodes précédentes (sur la réputation de l'autre) ou sur des similarités sociales (partage d'une foi, d'une appartenance) qui accroissent le caractère prévisible du comportement du partenaire ;
- Une prise de risque, car elle se situe entre une connaissance exhaustive et une ignorance totale ;
- Le respect d'une certaine éthique : être sincère en affaires ;
- Un mécanisme de transformation vers la confiance

La confiance n'exclut pas le contrôle ; la contrôlabilité est un facteur essentiel de formation de la confiance.

B. Présentation des écoles secondaires de la Commune de Bungulu : données brutes

Vu la superficie et la population de la commune de Bungulu, les écoles secondaires sont encore insuffisantes et nombreuses sont celles ne répondant pas aux normes requises et surtout dans les quartiers urbano-ruraux (Mangango, Mukulya et Pasisi) où les enfants parcourent de longues distances pour atteindre ces institutions d'enseignement concentrées au centre ville ; par conséquent le nombre d'enseignants est aussi réduit dans cette commune. D'après le rapport de la commune Bungulu de 2018-2019, nous avons trouvé dix huit écoles : Instituts Kanzulinzuli, Lukelo, Complexe Scolaire Savana School, Complexe Scolaire les Barnadins, Complexe Scolaire Amani, Tusonge Mbele, Collège Technique de Beni, de l'Avenir de Beni, ACG Imara, Ingieni, Kitumaini, Murongani, Esele, Kilokwa, Kisungu, Lycée Mwandu, Wasingya, Mukulya.

C. Présentation des écoles secondaires pratiquant la tontine

Lorsque nous comparons notre tableau II au tableau I en annexe, nous ne constatons que onze écoles secondaires sur les 18 écoles secondaires, soit 61,11% ont des enseignants qui pratiquent les tontines, cela témoigne un esprit d'épargne bien que ces derniers aient un salaire ou une prime dérisoire.

Ces écoles sont : Instituts Kanzulinzuli, Complexe Scolaire Savana School, Complexe Scolaire les Barnadins, collège technique de Beni, Ingieni, Esele, Kilokwa, Kisungu, Lycée Mwandu, Wasingya, Mukulya.

D. Répartition de l'échantillon selon l'âge et le sexe des enquêtés

Tableau I : Distribution d'âge des acquêtés.

Classes d'âges	ni	fi%	xi	nixi
[20 – 23]	19	13,01	21,5	408,5
[24 – 27]	15	10,27	25,5	382,5
[28 – 31]	32	21,91	29,5	944
[32 – 35]	20	13,69	33,5	670
[36 – 39]	22	15,06	37,5	825
[40 – 43]	21	14,38	41,5	871,5
[44 – 47]	12	8,21	45,5	546
[48 – 51]	5	3,42	49,5	247,5

^{iv} Michel Gervais, *Contrôle de gestion*, éditions Economica, Paris, 2005, p712

TOTAL	146	100	-	4895
--------------	------------	------------	----------	-------------

$$\bar{x} = \frac{\sum nixi}{n} \quad \bar{x} = \frac{4895}{146}$$

$$\bar{x} = 33,52 \text{ans ou } 33 \text{ans et } 6 \text{mois} \approx 34 \text{ans}$$

En se référant à cette formule de la moyenne d'âge, des enseignants des écoles secondaires de la commune de Bungulu pratiquant la tontine est de 34 ans révolus. Après entretien avec certains d'entre eux, nos enquêtés nous ont confirmé qu'à cet âge, on veut à tout prix organiser leur vie par l'acquisition des biens durables tout en tenant compte de leur espérance de vie.

Tableau II : Distribution des enquêtés selon le sexe

Sexe	ni	fi %
M	137	93,83
F	9	6,17
Total	146	100

Il ressort du tableau ci-dessus que notre échantillon est constitué de 93,83% des membres de la tontine du sexe masculin contre 6,17% des membres de la tontine du sexe féminin. Ce résultat nous révèle que les femmes sont moins représentées dans cette pratique tontinière.

Selon les propos de quelques unes, ce phénomène s'expliquerait par le fait que certaines femmes donnent trop d'importance aux différentes dépenses de prestige comme le maquillage, le dressage des cheveux, l'achat des habits luxueux ; alors adhérer à la tontine c'est comme si l'on thésaurisait l'argent. Elles préfèrent adhérer aux tontines du quartier sous prétexte que celles-ci sont moins coûteuses ; d'autres nous ont dit qu'elles interviennent pour les charges alimentaires et scolaires, surtout les femmes mariées dans leurs familles restreintes comme dans leurs familles élargies.

Tableau III : Distribution des enquêtés selon l'état-civil

Etat-civil	ni	fi %
Mariés	50	34,24
Célibataires	90	61,64
Divorcés ou séparés du corps	6	4,10
TOTAL	146	100

Il est constaté dans ce tableau que notre échantillon est constitué en majorité par 61,64% des enseignants célibataires contre 34,24% des enseignants mariés et 4,1% des enseignants divorcés ou séparés du corps. Cette dénomination se justifie d'après nos enquêtés par le fait que les enseignants célibataires désirent accumuler des recettes en vue de répondre à leurs besoins préparatifs vitaux comme l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison ; versement de la dot... ; c'est pourquoi dans le tableau n° III nous avons trouvé que la moyenne d'âges des enseignants est de 34ans pour montrer la corroboration existante entre le nombre des enseignants célibataires et l'âge moyen de nos enseignants. Mais aussi, malgré que les mariés nous aient confirmé qu'ils ont une panoplie des dépenses à couvrir par des recettes rares, ils parviennent quand même à se constituer des sommes capitales par leur adhésion à la tontine tout en négligeant d'autres dépenses.

Tableau IV : Distribution des enquêtés selon l'année académique d'adhésion à la tontine

Années	ni	fi %
2017-2018	36	24,65
2018-2019	41	28,08
2019-2020	69	47,26
TOTAL	146	100

Au regard de ce tableau, 47,26% d'enseignants ont adhéré à la tontine cette dernière année académique 2019-2020 ; 28,08 % d'enseignants enseignants avaient déjà adhéré depuis l'année académique 2018-2019 et 24,65% des enseignants avaient déjà aussi adhéré depuis l'année académique 2017-2018. vu l'importance de la tontine, certains enseignants qui ont de l'ancienneté considérable et qui n'ont pas pris l'initiative de s'adhérer à la tontine, ils sont en train de le faire suite aux grandes réalisations de ceux qui ont un bon nombre d'années d'adhésion dans cette pratique tontinière bien que le salaire ou la prime est dérisoire. C'est pourquoi il y a une augmentation des membres pour chaque année malgré les quelques mutations du personnel, instabilité des enseignants dans des écoles.

E. Mode d'emploi de la somme tontinière

Tableau V : Distribution des enseignants enquêtés selon le mode d'emploi de la somme tontinière de 2017 à 2020

Mode d'emploi	ni	fi %
Investissement	97	66,64
Scolarisation	35	23,97
Autres activités	14	9,59
TOTAL	146	100

Il ressort de ce tableau, que depuis l'année 2017-2020 jusqu'à l'année 2019-2020, 146 enseignants sont membres de la tontine dont 97 qui investissent soit 66,64%, 35 membres parviennent à scolariser leurs étudiants soit 23,97% et 14 enseignants interviennent en couvrant d'autres dépenses à part l'investissement et la scolarisation.

En outre, les enseignants membre de la tontine pratiquent d'autres activités supplémentaires que nous allons présenter dans le tableau subséquent.

Tableau VI : Réponses des sujets selon qu'ils nous révèlent des activités supplémentaires des membres de la tontine

Activités supplémentaire	ni	fi %
Agriculture	95	65,06
Commerçant	18	12,32
Journaliste	3	2,05
Autres activités	30	20,54
TOTAL	146	100

Ce tableau montre qu'à part l'enseignement, 65,06% des enseignants membres de la tontine font l'agriculture, 12,32% des enseignants font le petit commerce, 2,05% d'enseignants s'intéressent au journalisme et 20,54% des membres font d'autres activités rémunératrices. Le fait d'avoir certaines activités supplémentaires permet à ceux-ci d'adhérer à la tontine et d'affecter celle-ci aux dépenses d'investissements car ces activités supplémentaires dégènèrent des recettes suppléant aux dépenses de première nécessité.

F. Mode de gestion de la tontine

Tableau VII: Analyse de la gestion tontinière

Mode de gestion	ni	fi %
Très bon	20	13,7
Bon	80	54,8
Assez bon	30	20,5
Mauvais	16	11
TOTAL	146	100

Au vu de ce tableau, 13,7% d'enseignants apprécient très bien la manière dont la tontine est gérée, 54,8% des enseignants apprécient bien la gérance de la tontine, 20,5% apprécient assez bien la gestion et 11% des enseignants apprécient négativement la manière de gérer la tontine dans leurs différentes écoles.

Ces résultats obtenus prouvent en suffisance que l'argent des membres de la tontine est bien sécurisé bien que la tontine est parmi les organisations financières informelles. La majorité d'enseignants étant satisfaite de la bonne gestion alors que la mauvaise gestion est justifiée par le retard et lenteur dans cette organisation tontinière surtout lorsqu'on veut servir le propriétaire du tour et lorsqu'il y a des cas exceptionnels malheureux ou heureux, certains veulent recevoir la tontine avant leur tour. Pour ces faits précités.

Aucun cas de non paiement n'a pas été signalé bien que certaines irrégularités existent et que tout homme est faible et que l'erreur est humaine.

Tableau VIII : Distribution de la moyenne des sommes contribuées en tontine.

Somme en contribuer en \$	ni	Xi	nixi	$(\bar{x} - x_i)$	$(\bar{x} - x_i)^2$	$ni (\bar{x} - x_i)^2$
[5 – 11]	82	8	656	-9,6	92,16	7557,12
[12 – 17]	0	14,5	0	-3,1	9,61	0
[18 – 23]	22	20,5	451	2,9	8,41	185,02
[24 – 29]	7	26,5	185,5	8,9	79,21	554,47
[30 – 35]	25	32,5	812,5	14,9	222,01	5550,25

[36 – 41]	3	38,5	115,5	20,9	436,81	1310,43
[42 – 47]	0	44,5	0	26,9	723,61	0
[48 – 53]	7	50,5	353,5	32,9	1082,41	7576,87
TOTAL	146	-	2574			22734,16

Partant de tous les résultats obtenus, nous remarquons que la somme moyenne contribuée par un enseignant membre d'une tontine est de 17,6\$ dont la majorité de membre contribue une somme comprise entre 5\$ et 11\$ et celle-ci présente un écart considérable parce que le coefficient de variation est supérieur à 30%.

Nous comprenons que l'investissement dépendra du montant reçu de la Tontine mais également du nombre d'années d'adhésion, plus la somme est grande plus l'investissement est grand. Un enseignant membre d'une tontine qui a fait par exemple trois ans d'adhésion dans la mesure où toute chose restant égale par ailleurs et qui était dans un groupe de 7 tout en contribuant 17\$ par mois, ce qu'il peut recevoir $7 \times 17 \times 3 = 357\$$ pour les 3ans dans l'optique où on reçoit une fois par mois.

Nous voyons qu'avec cette somme on peut être en mesure de s'approvisionner un vélo, un champ, on peut construire une maison en semi-dure même l'achat d'une parcelle dans le milieu ruraux

Observations

S'il faut passer en revue ce que nous venons de constater concernant les différents points capitaux de ce travail par l'entremise des résultats obtenus dans nos distributions, nous disons que plus de la moitié des écoles secondaires organisent la tontine soit 11 sur 18 ou tout simplement 61,3%. Nous avons également remarqué que 146 enseignants sur 281 sont membres de la tontine soit 51,9% contre 48, 1% de non membres et que chaque membre contribue en moyenne 17,6\$ par tour tout en recevant moyennement 148,125\$ par tour.

Notons que cette tontine étant une activité économique permet aux enseignants membres d'accumuler des capitaux leur facilitant d'accéder aux investissements et qui dépendent surtout du nombre d'années d'adhésion, de la somme donnée en tontine, du nombre des membres du groupe et du nombre des fois que l'on donne. Signalons que les tontines sont bien gérées en 54,8% et très bien gérées en 13,7% ; ce qui justifie la bonne sécurité des capitaux tout en encourageant d'autres enseignants de venir souscrire à la tontine malgré l'existence des certaines petites irrégularités.

Pour clore, nous avons pu constater qu'à part l'enseignement qui est l'activité principale des enseignants, ceux-ci créent d'autres activités supplémentaires qui leur permettent d'augmenter leurs revenus en l'occurrence l'agriculture en 65%, le petit commerce à 12,32%, le journalisme en 2,05% et d'autres activités vitales en 20,54%.

Les groupements de personnes organisées sur une base mutualiste sont une autre forme d'activité financière informelle. Ceux-ci fonctionnent selon des règles établies d'un commun accord par les membres. Il existe essentiellement deux types d'associations informelles exerçant des activités d'intermédiation financière: les groupements à seule vocation d'épargne et les groupements à vocation d'épargne et de crédit. Dans les associations du premier type, comme les associations à capital fixe et les clubs d'épargne, le but est d'offrir des facilités d'épargne à leurs membres qui ne peuvent accéder à des services d'épargne dans le secteur formel faute de sommes suffisamment élevées pour justifier l'opération bancaire. Les fonds ainsi accumulés sont les plus souvent utilisés pour un emploi spécifique qui peut être explicite ou non au départ. La participation à l'épargne mutuelle répond aussi au souci de s'assurer une aide (en espèces ou en nature) pour soi-même et pour sa famille en cas d'urgence comme la maladie, le décès, l'accident, le vol, l'incendie, le chômage, etc.

V. Conclusion

Le secteur informel occupe aujourd'hui une grande place dans les économies des pays en développement. Les tontines représentent une pratique informelle d'épargne et de crédit. Elles permettent à combler des difficultés rencontrées par des membres et dont les institutions bancaires ne peuvent pas car, les critères d'adhésions ne sont pas stricts. Chacun s'inscrit dans une tontine en fonction de son revenu.

Au vu des résultats escomptés, nous avons confirmé l'hypothèse selon laquelle la tontine est une activité économique qui d'une part sécurise l'argent des enseignants membres et d'autre part, elle permet à ceux-ci de se constituer des capitaux, d'investir et d'augmenter leurs revenus, Cette positivité s'explique par le fait que la tontine permet aux enseignants de sécuriser leur argent vu la bonne gestion de celle-ci d'environ 54,8% en limitant les risques comme celui de la perte, de consommation abusive et du vol. Bien que le salaire/prime est dérisoire, grâce à la pratique tontinière les enseignants parviennent à se constituer des capitaux importants dépendant du montant donné en tontine, de l'effectif des membres en tontine et du nombre d'années d'adhésion.

Outre cette observation, ces sommes reçues de la tontine permettent aux membres d'accéder aux investissements estimés en 66,64% par l'acquisition des vélos, moulins, motos, construction d'une maison en semi-durable, parcelle, ... et de scolariser les apprenants d'au moins 23,97% et de subvenir en couvrant d'autres charges de dote, de mariage, de deuil, de baptême, anniversaire, ... en raison de 9,59%.

Enfin, quelques suggestions et recommandations sont à soulever entre autres :

Nous demandons aux autorités gouvernementales de mécaniser tous les enseignants et de majorer leurs salaires afin d'encourager ceux-ci à participer à la tontine et de créer de comptes d'épargne dans des institutions formelles comme banques ou coopératives.

Nous demandons aux chefs d'établissement de s'impliquer davantage dans l'organisation tontinière surtout par l'amélioration du mode de recouvrement et l'élaboration des règlements intérieurs tontiniers pour que l'enseignant reçoive son salaire/ou prime en totalité bien que dérisoire et permette celui-ci d'influer ses conditions vitales.

Nous convions les enseignants qui n'ont jamais participé à la tontine d'essayer vu son importance capitale. Bien que les besoins soient illimités, la tontine prive aux enseignants toute consommation et permet ceux-ci d'avoir de l'épargne suffisante pour accéder aux investissements.

Nous leurs demandons aussi d'avoir la volonté de motiver d'autres par leur bonne gestion de la somme tontinière pour qu'ils les emboitent les pas. Les enseignants membres de la tontine doivent s'organiser en petit nombre dans les groupes tontiniers afin que le circuit soit court et de permettre l'efficacité et l'accroissement rapide de cette tontine.

References Bibliographiques

- [1]. Michel Gervais, *Contrôle de gestion*, éditions Economica, Paris, 2005
- [2]. Zvi Bodie et Robert Merton, *Finance*, 2^{ème} édition, collection « Nouveaux Horizons », Pearson Education France, Paris, 2007
- [3]. Gregory Mankiw et Mark P. Taylor, *Principes de l'économie*, éditions de Boeck Université, Paris, mars 2010
- [4]. Armand Dayan et alii, *Manuel de gestion*, collection « Ellipses », éditions Marketing, Paris, 1999
- [5]. Edith Ginglinger et Jean Marie Hasquenoph, *Mathématiques financières*, éditions Economica, Paris, 1998
- [6]. MUMBERE MUKE, *La gestion des fonds de la mutuelle de solidarité ligue de développement en ville de Beni*, TFC, in édit ; I.S.C Beni, 2007-2008, p16.
- [7]. Michel Lelart « Les circuits parallèles de financement: état de la question », *In Henault, G., M'Rabet, R. (1990) ; « L'entrepreneuriat en Afrique Francophone: Culture Financement et Développement »*, Paris John Lybbey, 1990.
- [8]. Bernard Guerrier, *Dictionnaire d'analyse économique*, édition la Découverte, Paris, 2002
- [9]. [http:// www.rifidec.Org/lienszerolechosrifidec.010.p.d.f](http://www.rifidec.Org/lienszerolechosrifidec.010.p.d.f)
- [10]. <http://www.org/lienszerolechosrifidec010.pdf>
- [11]. Alain Laffitte , « Les tontines », *In Famille et développement*, n°25, 1991

ANNEXE

Tableau I. Distribution des écoles secondaires de la commune de Bungulu.

N°	ECOLES SECONDAIRES
01	INSTITUT KANZULINZULI
02	INSTITUT MUKULYA
03	INSTITUT WASINGYA
04	LYCEE MWANDU
05	INSTITUT KISUNGU
06	INSTITUT KILOKWA
07	INSTITUT ESELE
08	INSTITUT MURONGANI
09	INSTITUT INGIENI
10	INSTITUT KITUMAINI
11	INSTITUT A.C.G/IMARA
12	INSTITUT DE L'AVENIR DE BENI
13	COLLEGE TECHNIQUE DE BENI
14	COMPLEXE SCOLAIRE AMANI
15	INSTITUT TUSONGE MBELE
16	COMPLEXE SCOLAIRE LES BERNARDINS
17	INSTITUT LUKELO
18	COMPLEXE SCOLAIRE SAVANA SCHOOL

Source : Rapport annuel de la commune de Bungulu 2010-2011,

Commentaires

Vu la superficie et la population de la commune de Bungulu, les écoles secondaires sont encore insuffisantes et nombreuses sont celles ne répondant pas aux normes requises et surtout dans les quartiers Urbino- ruraux (Mangango, Mukulya et pasisi) où les enfants parcourent des longues distances pour atteindre ces institutions d'enseignement concentrées au centre ville, par conséquent le nombre d'enseignants est aussi réduit dans cette commune.

Tableau n°2. Distribution des écoles secondaires de la commune de Bungulu pratiquant la tontine

N°	Ecoles secondaire
01	INSTITUT KISUNGU
02	LYCEE MWANDU
03	INSTITUT KANZULINZULI
04	COLLEGE TECHNIQUE DE BENI
05	INSTITUT WASINGYA
06	INSTITUT KILOKWA
07	INSTITUT INGIENI
08	COMPLEXE SCOLAIRE SAVANA SCHOOL
09	INSTITUT MULULYA
10	INSTITUT ESELE
11	COMPLEXE SCOLAIRE LES BERNARDINS

Sources: nos enquêtes

Paluku Malali Justinier est. " Les "Likelemba" en République Démocratique du Congo: Cas des enseignants des écoles secondaires de la ville de Beni." *IOSR Journal of Business and Management (IOSR-JBM)*, 23(02), 2021, pp. 56-63.